QU'EST-CE QU'UN COMPAGNON?

Superviseur et superviseure, formateur et formatrice interne, expert et experte, tout personne qui possède des connaissances et des compétences essentielles au bon fonctionnement d'une entreprise peut-être appelée à les transmettre.

Le compagnon ou compagne est non seulement une personne d'expérience, mais aussi quelqu'un de reconnu dans son milieu de travail pour son bon jugement et ses habiletés en communication. En production, il est un maître pour l'apprenti. C'est lui qui prépare le travail à réaliser, qui suit l'exécution et qui contrôle la qualité du produit au fur et à mesure de sa production, selon les particularités d'une clientèle à satisfaire. Du moins, tant que l'apprenti ne maîtrisera pas tous les paramètres.

POURQUOI FORMER DES COMPAGNONS?

- Pour mieux former vos apprentis
- Pour soutenir et valoriser le travail de vos formateurs et formatrices internes
- Pour favoriser l'intégration et la fidélisation de votre personnel
- Pour améliorer l'esprit d'équipe
- Pour augmenter le rendement de votre entreprise
- Pour conserver votre expertise

AVANTAGES POUR LES EMPLOYÉS

Comme l'expérience le démontre, la personne qui accepte le rôle de compagnon en retire de nombreux avantages. Cette personne :

- Stimule son intérêt professionnel
- Développe son sens des responsabilités
- Accroît sa confiance en elle-même

OBJECTIFS

À la fin de la formation, les participants seront en mesure de :

- Déterminer les compétences maîtrisées au départ par un apprenti et ses besoins de connaissances
- Planifier et organiser la mise en œuvre d'un plan d'apprentissage
- Transmettre à un apprenti ses connaissances pratiques et ses savoir-faire
- Soutenir l'apprenti dans sa pratique et suivre sa progression
- Évaluer la maîtrise des compétences d'un apprenti dans l'exercice de son métier
- Interagir en milieu de travail

STRUCTURE DE LA FORMATION

- 2 jours de formation
- 16 heures
- Présentations, discussion et jeux de rôles

Des ateliers de perfectionnement d'un jour en compagnonnage sont aussi offerts afin d'approfondir un élément particulier de la formation.

Nous offrons également des formations en compagnonnage d'un jour dans le cadre de certains programmes de formation exigeant un encadrement d'apprentis.

Du coaching individualisé peut s'ajouter à la formation

Retrouvez la liste de toutes nos formations à CSMOTEXTILE.QC.CA

ÉTAPES CLÉS

d'une activité de compagnonnage

- Préparer l'activité, le déroulement et les objectifs
- Accueillir l'apprenti en établissant un lien de confiance
- Guider l'apprenti à s'exercer, à devenir autonome
- Conclure par une évaluation
- Assurer un suivi et formuler des recommandations

Contenu / Apprentissage

Préparer, débuter, diriger et conclure le processus de compagnonnage

Contexte / climat d'entreprise

INSCRIPTION

csmotextile.qc.ca/evenements
ou communiquez avec nous au
819 477-7910

DES AVANTAGES

pour les membres du CSMO Textile

- Rabais de 50 % sur les inscriptions aux formations de deux jours en compagnonnage (250 $ pour les membres, 500 $ pour les non-membres)
- Subventions salariales (certaines conditions s'appliquent)

CSMO TEXTILE
Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'industrie textile du Québec

819 477-7910
info@csmotextile.qc.ca
WWW.CSMOTEXTILE.QC.CA

ON EST LÀ POUR VOUS

Avec l'aide financière de :
Commission des partenaires du marché du travail
Québec

COMPAGNONNAGE en milieu de travail

- EXPERTISE
- PARTAGE
- FIERTÉ

Formations admissibles à une subvention

CSMO TEXTILE
Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'industrie textile du Québec